**Consultation régionale sur la mise en œuvre du droit au développement : identification et promotion de bonnes pratiques**

**Addis-Ababa 27-29 Mars 2018 CEA-Salle de conférence 3**

**Contribution écrite**

Dans le cadre de documenter les bonnes pratiques et expériences, nous avons identifié de manière succincte les bonnes pratiques au sujet de la mise en Œuvre du droit au développement en République Démocratique du Congo.

* Dans le domaine de l’éducation, nous avons le programme de **l’éducation** **pour tous** mis en œuvre pour la construction et la réhabilitation des écoles sur tout le territoire National, qui devrait contribuer à la réalisation de la gratuité de l’école primaire ainsi que l’application du programme toutes les filles à l’école.
* Le Projet Agro-industriel de Bukanga Lonzo , ce projet vise à inciter les investisseurs tant nationaux qu’internationaux à se mobiliser dans la relance de la production Agricole, il vise à soutenir une mixité d’opérateurs agricoles dont les coopératives. Cette initiative est déjà opérationnelle dans le grand Bandundu . Maniema, Equateur et Kasai dans les jours à venir.
* Dans le secteur minier, nous assistons à la réforme du secteur  qui est destinée principalement à attirer les investisseurs directs étrangers, cette loi doit garantir la sécurisation de biens et de personnes et tendre à supprimer les règlementations limitant l’investissement. A ce titre, le cadre légal induit une redéfinition du rôle confié à l’état en instaurant une structure légale et institutionnelle visant la liberté d’action minimale de l’Etat. La mise en valeur est désormais confiée aux investisseurs privés qui bénéficient des mesures financières incitatives et d’un engagement de la part de l’Etat et des bailleurs pour sécuriser les investissements. Ainsi est caractérisé par ses niveaux d’imposition et de taxation de plus attractifs qui permettent à certaines entreprises de bénéficier d’importantes exonérations d’impôts au cours de premières années d’exploitation.
* Concernant les méthodologies pour le suivi et l’évaluation de la structure, des processus et des résultats desdits programmes et politiques de développement humain ; 

Nous avons le suivi par le gouvernement, les bailleurs de fonds ; le contrôle du parlement tant au niveau provincial que national par des commissions adéquates chargées chacune de sa question.

les obstacles récurrents et les défis à la mise en œuvre effective et à l'intégration des droits de l'homme dans les programmes de développement sont principalement la **Communication**: au niveau de la population bénéficiaire l’information ne circule pas comme il se doit, ce qui empêche un suivi et un contrôle de leur part.

**le financement** : certains projets n’arrivent pas à terme à cause du financement qui n’est pas suffisant.

**l’étendue du territoire**, la RDC un vaste pays avec un problème d’infrastructures et de sécurité qui ne jouent pas en sa faveur, ce problème d’étendue ne permet pas aux programmes de développement de toucher toutes les couches.

A ceci s’ajoute, la coutume et la tradition qui ne favorisent pas l’épanouissement de la jeune fille dans certaines parties du pays.

Pour surmonter ces obstacles, l’implication de la société civile par ses différents plaidoyers a été d’un grand appui.

Concernant la conception, dans notre domaine de travail il est question d’un projet de programme « qui sera soumis aux bénéficiaires afin de le corriger ou de l’enrichir. L’étape suivante est d’identifier les leaders d’opinion pour s’appuyer sur eux afin de créer un pont pour assurer le suivi et faciliter le déroulement.

Le défis rencontré, en dehors de ceux évoqués ci-dessus, est la langue :le problème d’interprétation .La RDC compte plus de 750 dialectes bien que ayant 4langues nationales , Nous nous retrouvons face à des bénéficiaires qui ne comprennent pas les 4dites langues. Pour pallier à cela, nous faisons recourt à des interprètes chefs d’antennes polyglottes, à l’usage d’images illustratives et de prospectus édités en plusieurs dialectes.

Le principe de ne laisser personne de côté est intégré par la participation active des bénéficiaires lors de la conception et aussi lors de l’évaluation.

Les approches adoptées pour l’évaluation sont la proximité avec les bénéficiaires, l’approche familiale, les statistiques basées sur les descentes sur terrain.

La mobilisation des moyens de mise en œuvre du développement humain dans notre domaine d'action est insuffisante et ne constitue pas une priorité à cause des efforts de sécurité qui sont prioritaires en RDC.

La recommandation qui est en résulte est le fait de rendre contraignant l’accès aux financements. Les critères doivent être rigoureux et les objectifs bien fixés.